







# INITIATIVE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION A DISTANCE DES MAÎTRES (IFADEM)

# APPEL À PROJETS DE RECHERCHE 2019

# 1. Contexte

Co-pilotée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) participe aux efforts internationaux en faveur d'une Éducation de base de qualité pour tous. Elle vise à améliorer les compétences des enseignant.e.s en poste en pédagogie et dans l'enseignement du et en français.

IFADEM appuie les États dans leur définition d'une stratégie de formation continue des enseignant.e.s en mettant en œuvre conjointement avec le ministère en charge de l'éducation de base un dispositif de formation opérationnel en partie à distance, adapté aux besoins des systèmes éducatifs et utilisant les technologies de l'information et de la communication. Présentation détaillée sur : <a href="https://www.ifadem.org">www.ifadem.org</a>

Les pays engagés dans sa mise en œuvre sont actuellement le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, les Comores la Côte d'Ivoire, Haïti, le Liban, le Madagascar, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo, le Sénégal, le Togo, et le Tchad.

L'initiative bénéficie d'un accompagnement scientifique permanent, par des experts internationaux qui représentent 8 pays rassemblés au sein d'un Groupe d'experts (GE). Ce groupe encadre les activités de recherche d'IFADEM, en liaison avec le Comité de coordination international (CCI).

### 2. Principe de l'appel à projets de recherche

IFADEM bénéficie du soutien de plusieurs partenaires techniques et financiers, dont le Canada, l'Agence française de développement (AFD), l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE), le Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du commerce extérieur du Québec (MRI), l'Union européenne (UE) et le Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ainsi que Wallonie Bruxelles International (WBI). S'appuyant sur ce soutien, le CCI en accord avec le GE a décidé de lancer pour l'année 2019-2020 un appel à projets de recherche portant sur des projets de courte durée et centré sur un pays spécifique parmi ceux concernés par IFADEM.

Cet appel porte sur des thématiques directement liées à la conception, à la mise en œuvre et au déploiement d'IFADEM dans les différents pays concernés. La coordination de la recherche doit être assurée par un enseignant-chercheur ou par un laboratoire, avec possibilité d'y associer des non-universitaires.

# 3. L'appel à projets de recherche

# 3.1 Pays concernés

Le champ d'études est limité aux pays africains accueillant IFADEM, pour analyser des actions et activités menées par l'Initiative et leurs retombées. IFADEM concerne actuellement 15 pays. Il s'agit : du Bénin, du Burundi, de la Côte d'Ivoire, de Haïti, du Liban, de Madagascar, du Mali, du Niger, de la République démocratique du Congo, du Sénégal, du Togo, du Burkina Faso, du Cameroun, des Comores et du Tchad.

# 3.2 Thèmes des projets de recherche

Les cinq thèmes repris ci-dessous sont proposés dans le cadre de l'appel à recherches 2019-2020.

# Thème 1 : Analyse de la contribution des enseignant.e.s des disciplines non linguistiques à la consolidation des compétences en langue française des élèves.

L'apprentissage et l'enseignement du/en français occupent une place prépondérante dans le dispositif IFADEM. L'enseignement des disciplines non linguistiques (DNL) peut être un lieu de décloisonnement des savoirs disciplinaires des méthodes et d'enseignement/apprentissage. L'enseignement d'une DNL comme l'informatique, les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre, l'histoire, la géographie est susceptible d'être contrarié par une méconnaissance de certains éléments linguistiques de la part des élèves. La contribution de l'enseignant.e à une maîtrise linguistique efficace chez ses élèves comporte plusieurs défis qui impliquent en amont une compétence linguistique suffisante de sa part et une aptitude pédagogique à alterner les approches d'enseignement.

Plus précisément, ce thème de recherche vise à interroger les stratégies d'enseignement/apprentissage du français dans le cadre des DNL. Comment les enseignants des DNL contribuent-ils au renforcement des compétences en langue française? Quelles stratégies les enseignant.e.s utilisent-ils pour amener leurs élèves à améliorer leur vocabulaire et leur maîtrise de la grammaire? Comment alternent-ils les approches d'enseignement? Quel impact peut avoir ces stratégies sur les élèves en matière de compétence linguistique en français?

L'étude de cas sera favorisée comme méthodologie de recherche par rapport à ce thème, notamment à partir de l'observation des pratiques de classe.

# Thème 2 : Analyse de l'impact des compétences linguistiques des enseignant.e.s des disciplines non linguistiques sur les modalités d'acquisition des savoirs par les élèves.

Dans les contextes bi/plurilingues, le niveau de compétences en langue seconde ou de scolarisation est déterminant pour la transmission et l'appropriation des savoirs scolaires. Dans le réseau IFADEM, le français, médium d'enseignement, est au cœur de la didactique des disciplines non linguistiques (DNL). Ces matières se rapportent aux mathématiques, aux sciences, à l'histoire, à la géographie et plus généralement aux programmes autres que le français ou la langue maternelle. Les DNL incluent également l'éducation à l'égalité homme/femme, à la démocratie, à l'environnement, à la santé, au développement durable et à d'autres thématiques transversales.

Au-delà de la dimension pédagogique de l'enseignement apprentissage des DNL, les pratiques linguistiques à l'œuvre dans les salles de classe doivent être étudiées dans une perspective à la fois descriptive et actionnelle. Il s'agit d'analyser l'outil d'enseignement du point de vue de son instrumentalisation tout en considérant le degré de compétences de ses utilisateurs, la qualité du discours didactique et son effet sur les apprentissages.

Ce thème de recherche concerne le niveau de compétences linguistiques des enseignants des DNL et son impact sur l'acquisition des savoirs par les élèves. Les propositions de recherches attendues devront partir d'observations de classes et plus spécifiquement de pratiques linguistiques émanant des DNL.

Les résultats de ces observations permettront, notamment, de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les stratégies linguistiques utilisées par les enseignant.e.s pour faciliter la compréhension et l'appropriation des DNL par les élèves ?
- Les stratégies didactiques sont-elles conditionnées par le niveau de compétences en français des enseignant.e.s des DNL?
- Comment le niveau de connaissance en français des enseignant.e.s impacte-t-il la transmission des contenus des DNL (qualité des apprentissages, interactions, assimilation des contenus...) ?
- Comment les savoirs disciplinaires sont-ils encodés dans le discours des enseignants des DNL ?

# Thème 3 : Situation et ressenti des enseignant.e.s bénéficiaires, une année après la fin de la formation IFADEM

La formation IFADEM se caractérise par de nombreuses évaluations et, notamment pour les enseignant.e.s bénéficiaires, par un examen de fin de parcours et par des observations en situation de classe. Ces éléments importants ne disent pas tout sur la manière dont les enseignant.e.s engagé.e.s dans le programme en ont bénéficié, sur le plan professionnel, par exemple, en changeant leur manière de travailler ou en s'étant vu offrir un poste plus élevé dans la hiérarchie enseignante ou administrative. De même, sur le plan plus personnel, la formation reçue a pu modifier les attentes des bénéficiaires, leur donner envie de continuer à investir dans la formation ou les pousser à rechercher de nouvelles responsabilités. Pour documenter ces différents points, mais aussi pour recueillir les commentaires des bénéficiaires sur la formation reçue, il est utile de prendre un peu de recul et de les contacter quelques mois après la fin du cycle.

L'idée de cette recherche est d'interroger les bénéficiaires d'IFADEM, environ un an après la fin du cycle de formation, sur ce que la formation a pu changer pour eux, mais aussi sur leur appréciation, avec le recul du temps et de la pratique, du dispositif et du contenu de la formation reçue.

L'enquête et l'analyse peuvent concerner le « bénéficiaire moyen de la formation IFADEM », mais il serait important qu'elles dépassent ce niveau pour contraster les réponses et les situations selon des groupes de bénéficiaires clairement identifiés. En premier lieu, on pourra examiner la possibilité de réactions différentes des enseignants et des enseignantes, ce qui sera particulièrement précieux pour une initiative sensible au genre comme l'est IFADEM. En second lieu, il sera intéressant de contraster les réponses des bénéficiaires selon le lieu d'exercice (urbain vs rural) qui renvoie à la fois à des différences de publics d'élèves, mais aussi à des possibilités très différentes de valoriser la formation reçue en poursuivant l'investissement de façon autonome ou en visant des évolutions de carrière. Enfin, le niveau de réussite à la formation (notes à l'examen) et la maîtrise pédagogique des enseignant.e.s peuvent constituer des éléments de différenciation de leur opinion sur IFADEM comme de l'usage qu'ils sont à même de faire des acquis qu'ils en ont retirés.

Concrètement, les soumissionnaires pourraient avoir accès à des fichiers présentant nominativement les enseignant.e.s ayant bénéficié de la formation dans un des pays ayant participé à l'Initiative afin de pouvoir définir leur échantillon d'études et prendre contact avec les individus à enquêter. Des informations nominatives complémentaires devraient également permettre de compléter le fichier sur le plan des caractéristiques personnelles (genre), géographiques (milieu de l'école) et sur celui de la réussite à la formation (note obtenue à l'examen, note pédagogique). Le questionnaire de satisfaction utilisé dans le cadre de l'Initiative sera fourni à l'équipe sélectionnée pour réaliser la recherche.

La méthodologie de recherche devrait privilégier dans un premier temps une approche qualitative (entretiens non directifs) pour affiner les champs sur lesquels se structure la perception d'IFADEM par les bénéficiaires et ainsi définir ensuite un questionnement plus quantitatif (également inspiré du questionnaire de satisfaction) permettant une analyse plus statistique des éléments considérés (situation, opinions...) selon les différents critères suggérés précédemment. Cette analyse statistique pourrait éventuellement aboutir à des modélisations multivariées visant à examiner l'effet net de ces critères sur la satisfaction et le devenir des bénéficiaires.

# Thème 4 : Analyse des usages des technologies par les différents acteurs du dispositif

Depuis son lancement, une place importante a été réservée aux technologies dans la mise en œuvre d'IFADEM. Que ce soit à travers la création d'espaces numériques ou par la mise à disposition d'appareils mobiles, celles-ci ont toujours été considérées comme un atout pour la formation des enseignant.e.s et cela même si le support papier continue à être utilisé dans tous les pays concernés par l'Initiative.

Le fil conducteur suivi par les responsables d'IFADEM a toujours été de mettre en œuvre un usage raisonné des technologies directement lié aux différents contextes locaux dans lesquels l'Initiative s'est déployée.

Même si certains pays comme Madagascar ou le Sénégal ont bénéficié d'équipements plus modernes centrés sur des usages individuels (portable, tablette) plutôt que collectifs (espaces numériques), les portes d'accès au numérique ont été largement ouvertes par IFADEM dans tous les pays considérés.

À travers ce thème de recherche, il s'agirait de porter un regard analytique sur les usages réels qui ont été faits des technologies dans les différents contextes dans lesquels l'Initiative s'est déployée. Cette analyse, qui devra nécessairement reposer sur des données de terrain, pourrait utilement combiner des données issues d'observations, d'interviews et de questionnaires. Le choix d'une ou de plusieurs de ces techniques de recueil de données devraient être avant tout guidé et justifié par le contexte local de déploiement et par l'état d'avancement de l'Initiative dans le pays considéré.

Plus spécifiquement il s'agirait de répondre à l'une ou plusieurs des questions reprises ciaprès :

- Comment les enseignant.e.s se sont-ils approprié les technologies qui ont été mises à leur disposition? Peut-on mettre en évidence des usages et des stratégies d'appropriation différenciées selon le genre, le contexte personnel, le niveau de réussite au test de connaissances?
- Quels ont été les principales difficultés et les principaux obstacles rencontrés par les apprenants dans l'usage des technologies ?
- Dans quelle mesure les technologies mises à disposition ont-elles favorisé les échanges entre pairs et les échanges avec le tuteur ?
- Comment les tuteur trice sont-ils exploité les technologies pour mettre en place leurs stratégies de tutorat ? Quels sont les principaux obstacles rencontrés et les principaux bénéfices perçus ?
- Comment et en fonction de quels critères les enseignant.e.s ont-ils combiné l'usage des ressources papier et l'usage des ressources numériques lorsque les deux modalités étaient mises à leur disposition ?

# Thème 5. Comment les pratiques pédagogiques promues par IFADEM prennent-elles en compte les problématiques liées au genre ?

La question du genre, longtemps considérée comme secondaire par les chercheurs en sciences humaines, prend de nos jours une ampleur et une importance considérables. Comme l'annonce l'UNESCO dans son récent rapport sur l'égalité des genres, la pleine réalisation du potentiel et du développement durable exige une répartition équitable des droits, devoirs et rôles reconnus à chaque citoyen.

Selon de nombreux auteurs, l'éducation constitue une voie privilégiée pour contribuer à faire progresser les problématiques liées au genre. C'est pourquoi il nous parait important, à tous les stades de l'enseignement, de nous efforcer d'instaurer une réelle culture et de nouvelles postures par rapport à la problématique du genre.

L'une des questions liées au genre qui préoccupe le plus les pays africains est aujourd'hui assurément celle de la scolarisation de la jeune fille, tant sont persistantes les disparités entre garçons et filles, malgré quelques progrès enregistrés ici et là. L'accès de la jeune fille à l'école, son maintien en classe et sa réussite scolaire sont certes conditionnés par des pesanteurs socio-culturelles, mais aussi et surtout par les stéréotypes discriminatoires véhiculés par les manuels scolaires et par les comportements des enseignant.e.s, tous genres confondus. On ne saurait, dans la perspective de l'atteinte des objectifs mondiaux de développement, évoluer vers une éducation de qualité durable et accessible à tous sans remettre en cause les attitudes et pratiques pédagogiques pénalisantes dont sont victimes la jeune fille en situation de scolarisation et l'enseignante confrontée à la gestion d'une classe où se mêlent filles et garçons.

Ce thème de recherche vise tout d'abord à documenter, à partir d'une étude approfondie de la littérature, les représentations liées à la notion d'égalité homme-femme en milieu scolaire, en vue de proposer des pistes de solutions visant à réduire les disparités constatées.

Il s'agirait ensuite, à partir d'études de cas, d'apporter des éléments de réponse par rapport aux questions reprises ci-après :

- Les enseignant.e.s engagés dans IFADEM sont-ils conscients de l'importance des problématiques liées au genre en milieu scolaire ?
- Dans quelle mesure les enseignant.e.s engagés dans IFADEM sont-ils capables d'identifier les différentes formes de discrimination qui sont susceptibles de pénaliser les filles dans leur scolarité ?
- Quelles stratégies pourrait-on introduire, par le biais d'IFADEM, dans la formation initiale et continue des enseignant.e.s afin de contribuer à combattre le sexisme et à promouvoir l'égalité de chances à l'école et dans la société en général ?
- Comment les acteurs du système éducatif engagés dans IFADEM peuvent-ils contribuer à l'émergence d'un code de bonne conduite respectueux du genre au sein des écoles ? Quels outils permettraient d'évaluer les effets de ce code de bonne conduite ?

L'étude fournira en outre des préconisations pour l'élaboration des matériels pédagogiques et didactiques sensibles au genre, mais aussi des pistes idoines pour des pratiques de classe non discriminatoires qui respectent la diversité et l'altérité.

### 3.3 Coordination de la recherche

Le projet doit être coordonné par un enseignant-chercheur d'un pays concerné ou non par IFADEM, du nord ou du sud. Les projets prévoyant la participation de praticiens (conseillers pédagogiques, enseignant.e.s, inspecteur.trice. s...) seront privilégiés afin de valoriser les acteurs de terrain et les équipes de formateurs impliqués dans IFADEM en leur donnant la possibilité d'être associés à une recherche.

#### 3.4 Critères de sélection

Les propositions seront évaluées par le GE et par le CCI selon les critères suivants :

- Qualité du projet et précision de ses objectifs
- Qualité de la présentation du projet (objectif, méthodologie, résultats attendus...)
- Articulation de la méthodologie avec les objectifs
- Faisabilité (méthodologie, échéancier proposé, réalisme budgétaire)
- Occasion de formation de futurs chercheurs (étudiants en master, en thèse)
- Contribution à l'élaboration de nouvelles connaissances sur IFADEM
- Possibilité d'une publication scientifique portant sur la recherche financée.

La présentation du projet et de ses objectifs compte pour 15% de l'évaluation. La méthodologie pour 40 %, la faisabilité pour 30 %, les autres critères pour 15%.

### 3.5 Financement

Le budget maximum est de 7 500 euros.

# 3.6 Modalités d'octroi et de gestion de la subvention

Un contrat de subvention sera signé entre l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) agissant pour le compte d'IFADEM et le bénéficiaire. Les fonds seront débloqués en deux tranches : 80 % à la signature, 20 % à la remise du rapport final. Si le bénéficiaire sélectionné ne peut faire gérer les fonds par l'intermédiaire de son établissement à travers un compte projet spécifique ou un compte de laboratoire, les Campus numériques francophones (CNF) ou Bureaux régionaux de l'AUF, pourront assurer une gestion déléguée et débloquer les financements au fur et à mesure des besoins en suivant le calendrier accepté. Un mode de gestion mixte est également possible.

L'essentiel de l'aide financière apportée concerne le financement des missions, déplacements, frais de terrain et *per diem*. Seuls les projets émanant d'universitaires du Sud sont éligibles à une indemnité de coordination ou à des vacations qui ne pourront pas excéder 20 % du budget total proposé.

Aucun équipement informatique autre que du petit matériel ne peut être financé.

Par ailleurs, après évaluation du GE, certains projets sélectionnés pourront bénéficier d'une aide sous forme de bourses pour présenter leurs résultats de recherches dans des conférences internationales, ou d'un soutien pour la publication d'un article scientifique dans une revue spécialisée.

### 3.7 Constitution du dossier

La soumission se fait uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante : <a href="mailto:mbwayibac@francophonie.org">mbwayibac@francophonie.org</a>.

Les informations doivent être fournies dans quatre fichiers différents, dans un seul et même envoi :

- 1. Le résumé du projet : Sur une seule page, faire figurer l'objet du projet (titre), son résumé, sa justification, son coordonnateur.
- 2. La description du projet : Sur sept pages maximum, indiquer dans l'ordre suivant :
  - La justification du projet et la description des objectifs ;
  - La présentation des aspects méthodologiques et des instruments de la recherche (cadre conceptuel, méthodes de collecte des données, mode d'analyse des données...);
  - Le calendrier d'exécution ;
  - La participation financière demandée (en précisant les différents postes de dépense prévus).
- 3. Une fiche de renseignements : Elle contient le curriculum vitae du coordonnateur (trois pages maximum) et la présentation des autres membres de l'équipe.
- 4. Une lettre d'engagement : Elle est signée par le responsable de la structure de rattachement de l'enseignant-chercheur soumissionnaire et garantit que ce dernier est autorisé à proposer le projet.

# 3.8 Échéance

Les propositions de recherche doivent être transmises, au plus tard le **1er décembre 2019 à minuit GMT**.

# 3.9 Renseignements complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante : mbwayibac@francophonie.org

# 4. Procédure de sélection des projets de recherche

Les propositions reçues font l'objet d'un accusé de réception.

Les propositions seront évaluées par le GE et par le CCI.

La procédure suivra les étapes établies dans le tableau ci-dessous.

Étapes	Responsables	Dates
Examen de la recevabilité	CCI	1 au 8 décembre 2019
administrative et scientifique		
Affectation de chaque projet	CCI et coordinateur du GE	1 au 8 décembre 2019
éligible à deux experts du GE		
Examen de chaque projet sur	CCI et GE	15 au 30 décembre 2019
base du compte-rendu des		
deux experts qui en ont la		
charge.		
Recommandation du GE à la		
coordination internationale		
pour chaque dossier		
Choix des projets à financer	CCI	1 <sup>er</sup> janvier 2020
et courriels aux projets non		
retenus		
Établissement de la	CCI	15 janvier 2020
convention de financement		
précisant les modalités de		
suivi du projet		
Signature et lancement du	CCI	25 janvier 2020
projet		

Les projets sélectionnés et leurs bénéficiaires seront publiés en janvier 2020 sur le site Internet d'IFADEM. Les porteurs des projets sélectionnés seront en outre prévenus individuellement par courrier électronique. Pour les projets non retenus, un courrier électronique individuel sera également adressé au soumissionnaire, justifiant de façon synthétique la décision.

# 5. Procédure de suivi et d'évaluation des projets de recherche financés

Le livrable principal est un rapport de recherche incluant le cas échéant des annexes. Ce rapport devra être conforme aux exigences habituelles en matière de recherche. En particulier, il comportera une description précise du contexte, du public concerné, des procédures de recueil et de traitement des données et une analyse détaillée consolidée par des données issues de la littérature scientifique dans le domaine.

Un état détaillé des dépenses sera également fourni sous la forme d'un document séparé.

Le GE et le CCI se réservent la possibilité de demander des précisions ou des reprises à propos du rapport qui sera transmis.

Ces documents seront transmis par courrier électronique (fichier attaché) avec mention explicite du projet de recherche concerné à l'adresse suivante : mbwayibac@francophonie.org.

Les recherches financées dans le cadre de l'appel à recherches feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation pris en charge par deux experts référents issus du GE qui seront nommément

désignés pour chaque recherche financée par IFADEM. Ces experts feront rapport de leur évaluation au coordinateur du GE et au CCI.

Le payement de la seconde tranche de la subvention sera conditionné par l'approbation du rapport de recherche et par la validation de l'état des dépenses.